

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Jéliote, rue de la Poste à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : mardi 8 juin 2021,
Secrétaire de séance : Françoise ASSAD

Etaient présents 54 titulaires, 2 suppléants, 8 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Claude COUSTET, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANE, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean-Maurice CABANNES, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Albert GOUT suppléant de Suzanne SAGE, Marie-Hélène CASSOU suppléante de Claude LACOUR

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Jean-Michel IDOIBE à Marie-Lyse BISTUÉ, Michèle CAZADOUMECQ à Laurent KELLER, Anne BARBET à Brigitte ROSSI, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Jean-Luc MARLE à André LABARTHE, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE

Absents : Fabienne TOUVARD, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Philippe SANSAMAT, Cédric PUCHEU, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Gérard LEPRETRE, Patrick MAILLET, Bruno JUNGALAS

RAPPORT N° 210615-06-DEV-

MARCHÉ DE PRODUCTEURS DE PAYS : PARTICIPATION DES COMMUNES

M. COSTE rappelle que depuis 2018 la communauté de communes organise en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques des marchés de producteurs de pays durant la période estivale. L'ensemble des frais d'organisation et de communication étaient pris en charge intégralement par la CCHB.

Lors du bureau communautaire du 10 décembre 2020, le constat suivant a été fait :

- Volonté de travailler également avec l'Union des producteurs fermiers (UPF), association très présente sur le territoire afin de permettre à d'autres producteurs de participer à des marchés via les marchés fermiers,
- Possibilité pour les communes possédant des infrastructures plus modestes de pouvoir accueillir des marchés dans leur commune,
- Volonté que chaque commune participe financièrement à l'organisation.

Aussi, après discussions avec l'UPF et la chambre d'agriculture, il a été acté en bureau communautaire de l'organisation suivante pour l'année 2021 :

- 4 marchés organisés avec la Chambre d'Agriculture : Oloron-Sainte-Marie, Moumour, Lasseube, Ogeu-les-Bains,
- 3 marchés avec l'UPF : Précilhon, Issor et Lees-Athas,
- Participation de 250€ / commune pour l'organisation du marché.

Aussi, pour ce faire il convient maintenant de conventionner avec les communes d'Oloron-Sainte-Marie, Moumour, Lasseube, Ogeu-les-Bains (marchés organisés avec la Chambre d'Agriculture).

Pour les marchés organisés par l'Union des producteurs fermiers, cette participation sera directement versée par les communes à l'UPF.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, pour 62 voix pour, 1 contre (M. LACRAMPE) et 1 abstention (M. BERNOS)

- **AUTORISE** le Président à conventionner avec les communes et à engager l'ensemble des démarches administratives nécessaires à l'organisation des marchés estivaux,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 juin 2021
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY